

SNEP 81

BULLETIN N° 36 septembre 2019

Expéditeur: SNEP-FSU
201 rue de Jarlard
81000 ALBI

Sommaire :

Page 1 : Edito.

Page 2 : Bureau départemental, Syndicalisation.

Page 3 : Fiche de syndicalisation .

Page 4 : AG de rentrée.



Assemblée Générale du SNEP 81 Vendredi 27 septembre 2019 - 18H collège Louisa Paulin REALMONT

Edito:

Les enseignants de lycée auront connu une fin d'année scolaire plus que chaotique, chacun et chacune devant, en son âme et conscience, se positionner face aux réformes imposées par le ministre de l'Education Nationale. Les divergences d'opinion qui se sont exprimées lors de cette période, et notamment durant la journée où les jurys bac se sont réunis, ont prouvé, s'il le fallait encore, que le corps professoral n'est plus en capacité de parler d'une seule et même voix. Les décideurs, dont l'adage favori est « diviser pour mieux régner », se délectent certainement chaque jour de notre manque d'union.

Mais la fracture du corps enseignant n'est-elle pas symptomatique du mal-être de nos sociétés modernes ?

Nous sommes d'accord pour dire que le réchauffement climatique est, dans un proche avenir, une véritable catastrophe pour notre planète. Mais aucune action collective d'envergure contraint réellement nos dirigeants à changer de système économique. Et l'on regarde brûler les forêts amazoniennes...

Nous allons être confrontés à une réforme des retraites dont l'objectif est de nous faire travailler plus longtemps ou de baisser nos pensions. Serons-nous capables de nous unir pour nous y opposer et exiger une meilleure répartition des richesses pour une plus grande justice sociale ?

L'Etat français envisage la vente de biens publics comme les aéroports de Paris, pourtant bénéficiaires, mais nous sommes à peine plus de 700 000 à avoir demandé un référendum sur ce sujet (nous avons jusqu'au 20 mars pour atteindre les 4 700 000 nécessaires à l'obtention de ce référendum, manque plus que 4 millions).

Chez nous, fonctionnaires, le gouvernement s'attaque aux organismes de contrôle des actes administratifs, en vidant notamment de leur substance les CAPA. Mais très peu de monde semble s'en émouvoir. Et les exemples d'atteinte à notre démocratie sont si nombreux aujourd'hui et dans beaucoup de pays, qu'un simple bulletin n'y suffirait pas pour tous les dénoncer.

Au lieu d'une révolte collective, que le mouvement des gilets jaunes laissait pourtant entrevoir, devons-nous subir une forme de fatalisme collectif qui semble se répandre ? La réponse est en chacun de nous, en chacun de nos actes quotidiens. Alors ne lâchons rien ! Et que ces vacances estivales que nous venons de passer nous redonne l'énergie nécessaire pour poursuivre nos luttes et porter haut nos désirs.

André CASTELLAN (le 03 septembre 2019)



BUREAU DEPARTEMENTAL

*	Secrétaire:	CASTELLAN	André	LPO Rascol	ALBI	*
*	Trésorière:	LONGHI	Sylvette	LP Sidobre	CASTRES	*
*	Membres:	CARIA	Jérémy	LPO Jean Jaurès	CARMAUX	*
*		CIBA	Karine	CLG Saut du Sabo	ST JUERY	*
*		CONTI-MARAVAL	Hélène	CLG Bellevue	ALBI	*
*		ESPOUNE	Maxime	LGT Borde Basse	CASTRES	*
*		GAUBERT	Jean-Luc	Retraité		*
*		MAUROIS	Francis	Retraité		*
*		RAVASIO	Daniel	Retraité		*

L'AG de rentrée est toujours une bonne occasion pour tenter d'élargir le bureau départemental. N'attendez pas d'être sollicités pour venir renforcer l'équipe militante du SNEP Tarn.

SYNDICALISATION

Malgré un contexte économique difficile, qui pousse certains et certaines d'entre nous à devoir économiser sur la cotisation syndicale, le SNEP Tarn peut s'enorgueillir d'avoir dépasser son nombre d'adhérents de 2017/2018. La barre symbolique des 100 syndiqués a donc de nouveau été franchie (avec pour la 1ère fois 110 syndiqués SNEP dans le département). C'est non seulement pour l'équipe militante du Tarn un soutien extraordinaire, mais c'est aussi une forme de reconnaissance du travail mené qui donne énergie et volonté pour poursuivre notre engagement syndical. Que toutes celles et tous ceux qui ont soutenu le SNEP 81 par leur adhésion soient ici chaleureusement remerciés.

Nous espérons bien entendu que celles et ceux qui n'ont pas pu adhérer cette année auront l'opportunité de le faire.

Et nous avons toujours l'espoir que celles et ceux qui n'ont jamais adhéré au SNEP, ou qui n'ont plus pris de cotisation syndicale depuis un certain temps, viennent nous rejoindre. **Adhérer au SNEP n'est pas l'adhésion à toutes les idées et revendications portées par le SNEP.** Ce n'est pas non plus souscrire à une sorte d'assurance ou de mutuelle. Mais c'est apporter avant tout un soutien financier à une organisation qui œuvre pour la défense et la promotion de notre discipline et de ses acteurs.

Adhérez au SNEP est le 1er acte militant à la portée de toutes et tous !

Anciens adhérents, quelles que soient les raisons qui vous ont amenées à vous éloigner du SNEP, venez de nouveau nous rejoindre. Il est temps de revenir vers le syndicat de l'EPS pour y apporter votre contribution même si celle-ci n'est que financière. Participez ainsi au développement de notre discipline.



Cette année, 9 collègues n'ont pas renouvelé leur adhésion dont 5 sont des retraités. La retraite n'étant pas signe d'arrêt de la vie sociale, nous espérons les retrouver très prochainement. Quant aux actifs qui ont fait l'impasse l'an dernier, espérons qu'eux aussi pourront revenir très vite.



Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : Sylvette LONGHI, 48 Bd Léon Bourgeois, Appt 307, 81100 CASTRES

Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement	
	Nom :	Code établissement :			
	Nom de jeune fille :	Nom :			
	Prénom :	Adresse complète :			
	Adresse complète	Echelon (ou groupe pour les retraités) :			
	Mail :	Situation administrative (entourez ci-dessous)			
Téléphone fixe :	TZR	Poste fixe	Temps partiel : %		
Téléphone portable :	Prof Sport stagiaire	Prof EPS stagiaire	Agrégré stagiaire		
			Disponibilité	Congés (parental...)	
Bulletins	Envoi des bulletins SNEP-FSU		Envoi du bulletin FSU ("POUR")		Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin <small>J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.</small>
	<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique		<input type="checkbox"/> Version papier <input type="checkbox"/> Adresse personnelle <input type="checkbox"/> Adresse établissement <input type="checkbox"/> Version électronique		
	Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale				
Date et signature					

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2019-2020

Entourez votre catégorie professionnelle		Catégorie/échelon											
↓ ↓ ↓ ↓ ↓		1	2	3	4	5/HEA1	6/HEA2	7/HEA3	8	9	10	11	
Catégorie professionnelle	Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS	100 €	126 €	143 €	152 €	160 €	165 €	175 €	187 €	199 €	213 €	228 €	
	Prof EPS classe normale biadmissible			149 €	156 €	165 €	177 €	186 €	199 €	214 €	230 €	239 €	
	Prof EPS Hors Classe - Prof Sport HC	199 €	209 €	224 €	242 €	257 €	271 €						
	Prof EPS Classe Ex. - Prof Sport Classe Ex.	236 €	250 €	263 €	283 €	308 €	315 €	334 €					
	AE - CE - PEGC		120 €	126 €	133 €	139 €	146 €	152 €	160 €	168 €	178 €	188 €	
	CE - PEGC Hors Classe			177 €	187 €	211 €	227 €						
	CE - PEGC Classe Ex.	211 €	229 €	242 €	257 €	271 €							
	MA et CDI	100 €	113 €	116 €	124 €	133 €	140 €	150 €					
	Entourez votre catégorie professionnelle		Catégorie/échelon										
	↓ ↓ ↓ ↓ ↓		1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11
Agrégré	Agrégré - CTPS	110 €	166 €	169 €	183 €	194 €	208 €	223 €	239 €	256 €	271 €	282 €	
	Agrégré - CTPS Hors Classe	256 €	271 €	283 €	303 €	315 €	334 €						
	Entourez votre catégorie professionnelle		Catégorie/échelon										
↓ ↓ ↓ ↓ ↓		1	2/HEA1	3/HEA2	4/HEA3	5/HEB1	6/HEB2	7/HEB3					
Agrégré Classe Ex.	Agrégré Classe Ex. - CTPS Classe Ex.	283 €	303 €	315 €	334 €	334 €	345 €	363 €					
	Prof EPS ou de sport stagiaire à l'externe	100 €						Contractuel (CDD) temps plein à l'année		Abonnement Bulletin			
	Agrégré stagiaire sur 1er poste	110 €						Autre contractuel (CDD)		Non syndicables			
Congé parental - disponibilité	46 €						Congé de formation		Institutions/Associations				
Stagiaire non reclassé : selon échelon de la catégorie d'origine							Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service		Etudiants STAPS				
Retraité-e : Montant net de la pension mensuelle avant prélèvement à la source													
Inférieur à 1 151 € → groupe 1		51 €		Entre 1 601 € et 1 800 € → groupe 4		94 €		Entre 2 501 € et 2 700 € → groupe 8		148 €			
Entre 1 151 € et 1 400 € → groupe 2		68 €		Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5		103 €		Entre 2 701 € et 2 900 € → groupe 9		160 €			
Entre 1 401 € et 1 600 € → groupe 3		83 €		Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6		117 €		Supérieur à 2 900 € → groupe 10		168 €			
				Entre 2 301 € et 2 500 € → groupe 7		134 €							

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ **Nouveauté ! En ligne** sur le site <http://www.snepfusu.net>

2/ **Par chèque** à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

3/ **Par prélèvement(s)** en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements Indiquez le 1er mois de prélèvement



PRELEVEMENT MANDAT

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Compl. d'adresse _____

CP - Ville _____

Pays _____

Code IBAN _____

Code BIC _____

Paiement récurrent **MERCI DE JOINDRE UN RIB**

NE RIEN INSCRIRE ICI →

Pour le compte du
SNEP-FSU
76, rue des Rondeaux
75020 PARIS
Ref: cotisation SNEP
A : _____
Le : _____
Signature : _____

CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,68 €.

ASSEMBLEE GENERALE DU SNEP 81



VENDREDI
27 SEPTEMBRE 2019
18H
Collège Louisa Paulin
REALMONT

Quelques points à l'ordre du jour:

- Accueil des nouveaux collègues
- Bilan de rentrée
- Elections UNSS
- Congrès FSU
- Syndicalisation
- Questions diverses...

Vendredi 27 septembre
INFOS-CONVIVIALITE

IL NE S'AGIT PAS DE DIRE, IL S'AGIT DE FAIRE !

Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui déplorent que notre société soit devenue de plus en plus individualiste.

Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui dénoncent les rythmes effrénés de nos vies d'occidentaux.

Et toutes et tous ont raison !

Alors que diriez-vous de contredire ce constat et de prendre le temps de venir échanger avec des collègues, de partager un moment d'information mais aussi de convivialité ?

Ces dernières années, nos AG de rentrée sont « tristounettes » au regard du nombre de syndiqués et de collègues du département. Faut-il rappeler que nos AG sont ouvertes à toutes et tous, syndiqués comme non syndiqués, sympathisants comme opposants. Ce n'est bien souvent que dans l'échange, le débat, les confrontations d'idées que l'on évolue.

Prenez dès lors le temps de venir nous rejoindre à Réalmont. Les débats menés au SNEP sont toujours plus riches lorsque nous nous retrouvons en grand nombre. Et puis, il y a peu de moments dans l'année où nous pouvons prendre le temps de nous retrouver. Ne les gâchons pas !

Une petite collation est prévue en fin d'AG pour celles et ceux qui, après le fond, souhaiteront s'attaquer à la forme.

